

Rapport de la commission des finances
Préavis no 1 relatif à
l'indemnisation du comité de direction pour la législature 2016 - 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 01 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances (Cofin) composée de :

Mme Antonella Salamin, 1^{ère} membre
Mme Laurence Pinel
M. Pierre Framorando
M. Cédric Marzer
M. Léo Sax
M. Laurent Vukasovic
M. Rasul Mawjee, rapporteur

s'est réunie les 6 et 14 octobre 2016.

M. Léo Sax était excusé aux séances du 6 et 14 octobre 2016. Mme Laurence Pinel et M. Cédric Marzer étaient excusés à la séance du 14 octobre.

Remerciements

La commission remercie vivement *M. Yves Reymond*, président du comité de direction (Codir), *M. Alain Meylan*, chef de station et *M. Michel Félix* boursier pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 6 octobre.

Délibération

La commission comprend les grandes et nombreuses responsabilités y compris la disponibilité que le comité de direction doit assumer à l'instar de tous les conseils intercommunaux de notre région. Elle est aussi consciente que la gestion d'une station d'épuration est une tâche nécessitant des compétences particulières et ne respecte pas les heures de bureau normal sans oublier que des projets importants sont planifiés pour les prochaines années.

Le CoDir se réunit actuellement une douzaine de fois par année et ces séances sont amenées à naturellement à doubler dans le cadre du développement de la nouvelle station d'épuration. Les séances et commissions seront aussi plus nombreuses au vu des préavis et approbation des décisions supplémentaires qui seront nécessaires.

Selon le budget 2017, nous constatons que les charges « 101 Comité de direction » passe de CHF 26'539 (Comptes 2015) par CHF 47'500 (Budget 2016) à CHF 71'300.- pour l'année 2017. Ceci représente une augmentation de plus de 260% sur 3 ans.

Par rapport à la législature 2011-2016, les indemnités du Président du Codir seront portées de CHF 250.- à CHF 300.- et d'un membre du Codir de CHF 200.- à CHF 250.-.

Selon le préavis présenté, une séance de commission du Codir passerait ainsi de CHF 1'450.- à CHF 1'800.- représentant une augmentation de 24% ou une charge annuelle prévisible supplémentaire de CHF 7'000.- environ par année.

L'indemnité pour les séances hors comité de direction serait maintenue à CHF 50.- de l'heure sachant que le nombre de ces dites séances est amené à augmenter significativement.

L'ajustement des indemnités du Conseil Intercommunal ayant lieu deux fois l'an ainsi que les séances de commission représenterait une augmentation de CHF 1'500.- par année.

Le budget de l'APEC pour l'année 2017 prévoit des charges pour environ CHF 2'925'000.-. Dès lors, la Cofin suggère que l'amendement suivant avec un ajustement au budget correspondant.

Amendement

L'indemnité pour les séances du comité de direction Codir est maintenue à CHF 250.- pour le président et à CHF 200.- pour un membre du comité.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis 1 amendé, soit :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- | | |
|-------------|---|
| vu | le préavis no 1 concernant l'indemnisation du comité de direction pour la législature 2016 - 2021 ; |
| ouï | le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet ; |
| considérant | que cet objet a été porté à l'ordre du jour ; |

d é c i d e

de fixer l'indemnisation des membres du comité de direction pour la législature 2016 - 2021 comme suit :

Comité de direction	Législature 2016 - 2021
Président	
Séance du comité	CHF 250.-
Vacations	CHF 50.- l'heure
Comité	
Séance du comité	CHF 200.-
Vacations	CHF 50.- l'heure
Indemnité kilométrique	CHF 0.70 le kilomètre

Pour la Commission des finances (Cofin)

Trelex, 3 novembre 2016

Mme Antonella Salamin
Municipale à Vich
1^{ère} membre

Mme Laurence Pinel
Municipale à Bursins

M. Pierre Framorando
Municipal à Luins

M. Cédric Marzer
Municipal à Trélex

M. Léo Sax
Municipal à Longirod

M. Laurent Vukasovic
Municipal à Bassins

M. Mawjee Rasul
Conseiller Communal à Gland
Rapporteur